



Fédération des syndicats SUD Éducation
 31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris
 Site web : www.sudeducation.org
 Mail : fede@sudeducation.org
 Téléphone : 01 58 39 30 12

NON AU BAC BLANQUER ! RÉTABLISSEMENT DES ÉPREUVES NATIONALES, PONCTUELLES, TERMINALES ET ANONYMES POUR LA SESSION DE 2022, COMMUNIQUÉ INTERSYNDICAL SNES-SNEP-SNALC-SNCL- SUD ÉDUCATION-FNEC FO-CGT

Ce communiqué a été publié le 13/12/2021

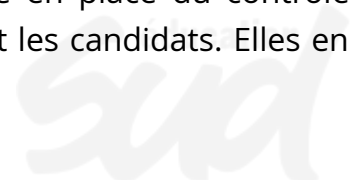


Les organisations et fédérations syndicales SNES-FSU, SNEP-FSU, SNFOLC et FNEC FP-FO, SNALC, CGT Educ'ation, SNCL-FAEN et SUD éducation se sont réunies le 7 décembre 2021.

Elles renouvellent leur opposition :

- au contrôle continu qui aboutit à une augmentation de la charge de travail des élèves et des personnels,
- aux pressions multiples contre les enseignantes et les enseignants,
- à la dénaturation de nos missions qui fait perdre le sens de nos métiers,
- à une augmentation des inégalités entre les élèves,
- à la mise en concurrence des disciplines,
- à un baccalauréat « maison » qui accentue le tri social dans Parcoursup,
- aux suppressions de postes programmées par la réforme Blanquer du lycée.

Elles considèrent que le Projet Local d'Évaluation est un outil de mise en place du contrôle continu qui accentue les inégalités de traitement entre les candidates et les candidats. Elles en demandent la suppression.



La tenue des épreuves de spécialités en mars dégrade l'enseignement des disciplines concernées et provoque un stress inacceptable chez les élèves, au seul motif de la prise en compte des épreuves dans Parcoursup. Nos organisations syndicales s'opposent à la tenue des épreuves de spécialité en mars et exigent leur report au mois de juin. Plus globalement, elles demandent dès la session 2022 le rétablissement du baccalauréat national avec des épreuves nationales, terminales, ponctuelles et anonymes, seule organisation des examens gage d'égalité entre les lycéennes et les lycéens. Elles demandent la mise en place d'un plan d'urgence pour l'Education, pour les lycées, particulièrement frappés par les suppressions de postes dont la réforme du lycée a été l'occasion.

Depuis la rentrée 2021, dans de nombreux lycées et collèges, la mobilisation intersyndicale contre le PLE, pour garantir la liberté pédagogique des enseignantes et des enseignants, traduit l'attachement des personnels à l'existence du diplôme national, premier grade universitaire. Attachement exprimé par de nombreuses prises de position unitaires dans les établissements, les départements et académies, par des rassemblements, des vœux communs présentés dans les comités techniques académiques et départementaux.

Les organisations et fédérations syndicales SNES-FSU, SNEP-FSU, SNFOLC et FNEC FP-FO, SNALC, CGT Educ'action, SNCL-FAEN et SUD éducation soutiennent toutes les initiatives des personnels.

Elles appellent à amplifier la mobilisation contre le bac Blanquer et décident de prendre toutes les initiatives nationales nécessaires, y compris la grève, pour gagner le retour, dès 2022, à un baccalauréat avec ses épreuves nationales, ponctuelles, terminales et anonymes.

Elles appellent à amplifier les Heures d'Information Syndicales et Assemblées Générales dans le cadre syndical le plus large possible.

Montreuil, le 12 décembre 2022





Non au bac Blanquer ! Rétablissement des épreuves nationales, ponctuelles, terminales et anonymes pour la session de 2022

Les organisations et fédérations syndicales SNES-FSU, SNEP-FSU, SNFOLC et FNEC FP-FO, SNALC, CGT Educ'action, SNCL-FAEN et SUD éducation se sont réunies le 7 décembre 2021.

Elles renouvellent leur opposition :

- au contrôle continu qui aboutit à une augmentation de la charge de travail des élèves et des personnels,
- aux pressions multiples contre les enseignantes et les enseignants,
- à la dénaturation de nos missions qui fait perdre le sens de nos métiers,
- à une augmentation des inégalités entre les élèves,
- à la mise en concurrence des disciplines,
- à un baccalauréat « maison » qui accentue le tri social dans Parcoursup,
- aux suppressions de postes programmées par la réforme Blanquer du lycée.

Elles considèrent que le Projet Local d'Évaluation est un outil de mise en place du contrôle continu qui accentue les inégalités de traitement entre les candidates et les candidats. Elles en demandent la suppression. La tenue des épreuves de spécialités en mars dégrade l'enseignement des disciplines concernées et provoque un stress inacceptable chez les élèves, au seul motif de la prise en compte des épreuves dans Parcoursup. Nos organisations syndicales s'opposent à la tenue des épreuves de spécialité en mars et exigent leur report au mois de juin. Plus globalement, elles demandent dès la session 2022 le rétablissement du baccalauréat national avec des épreuves nationales, terminales, ponctuelles et anonymes, seule organisation des examens gage d'égalité entre les lycéennes et les lycéens. Elles demandent la mise en place d'un plan d'urgence pour l'Éducation, pour les lycées, particulièrement frappés par les suppressions de postes dont la réforme du lycée a été l'occasion.

Depuis la rentrée 2021, dans de nombreux lycées et collèges, la mobilisation intersyndicale contre le PLE, pour garantir la liberté pédagogique des enseignantes et des enseignants, traduit l'attachement des personnels à l'existence du diplôme national, premier grade universitaire. Attachement exprimé par de nombreuses prises de position unitaires dans les établissements, les départements et académies, par des rassemblements, des vœux communs présentés dans les comités techniques académiques et départementaux.

Les organisations et fédérations syndicales SNES-FSU, SNEP-FSU, SNFOLC et FNEC FP-FO, SNALC, CGT Educ'action, SNCL-FAEN et SUD éducation soutiennent toutes les initiatives des personnels.

Elles appellent à amplifier la mobilisation contre le bac Blanquer et décident de prendre toutes les initiatives nationales nécessaires, y compris la grève, pour gagner le retour, dès 2022, à un baccalauréat avec ses épreuves nationales, ponctuelles, terminales et anonymes.

Elles appellent à amplifier les Heures d'Information Syndicales et Assemblées Générales dans le cadre syndical le plus large possible.

Montreuil, le 12 décembre 2022

